

ARTICLES.	Ordre.	Tarif.
C		
Chandelles de suif.....	23	2c. p. lb.
Chandelle ou bougies de cire paraffine.....	23	5c “
Chandelles ou bougies de cire de blanc de baleine.....	23	25 p. c.
Chanvre indien, non préparé (drogue).....	14	Exempt.
Chanvre non préparé.....	24	“
Chapeaux, casques, manchons, palatines, collerettes, pardessus, manteaux et autres fourrures ouvrées.....	18	25 p. c.
Chapeaux d'hommes et de femmes.....	18	30 “
Chapeaux en paille d'Italie non finis.....	18	20 “
Charbon anthracite et poussier de ce charbon.....	26	Exempt.
Charbon ou pointes de charbon pour lumières électriques à arc, de pas plus de douze pouces de longueur, et en proportion pour de plus grandes ou moindres longueurs.....	31	\$2.50 p. 1000.
Chardons à foulon.....	31	Exempt.
Charrettes à bras (<i>voir wagons</i>).		
Charrettes à ressorts (<i>voir boghies</i>).		
Charrues avec siège.....	9	35 p. c.
Charrues, simples.....	9	“
Chars (<i>voir locomotives</i>).		
Chars (<i>voir wagons</i>).		
Chataignier (<i>voir bois de service</i>).....	24	
Chaude soudante au rouge cerise.....	14	Exempt.
Chauderets à rebords pour batteurs d'or.....	31	“
Chauderets et baudruches pour batteurs d'or.....	31	“
Chaussettes et bas de coton, ou de laine cardée, peignée et filée, de poil de chèvre, alpaca ou autre animal semblable.....	15	10c. p. lb et 30p.c.
Chaussures, n.s.a.....	18	25 p. c.
Chemises de toile ou de coton.....	17	\$1 p. dz. et 30 p.c.
Chêne, écorce de.....	24	Exempt.
Chêne et écorce de, extraits de.....	24	“
Chêne (<i>voir bois de service</i>).....	24	“
Chevaux, bêtes à cornes, moutons et porcs, pour l'amélioration des races, en vertu de réglemens faits par le Conseil du Trésor et approuvés par le Gouverneur en conseil.....	29	“
Chicorée, naturelle ou verte.....	22	3c. p. lb.
Chicorée, ou autre racine ou plante employée comme substitut du café, séchée au four, grillée ou moulue.....	22	4c. p. lb.
Chiffons de coton, de toile, de jute, de chanvre et de laine; déchets et rognures de papier, et déchets de toutes sortes, excepté les déchets de minéraux.....	31	Exempt.
Chlorate de potasse en cristaux, lorsqu'il est importé pour fin de fabrication seulement.....	24	“
Chlorure d'aluminium.....	14	“
Chlorure de chaux.....	14	“
Chocolat, pâte de (<i>voir cacao</i>).		
Chromos et chromotypes (<i>voir annonces</i>).....	1	6 p. lb et 20 p. c.
Chronomètres pour les navires.....	6	Exempt.
Cidre, clarifié ou épuré.....	22	10c. p. g. i.
Cidre, non clarifié, ni épuré.....	22	5c. p. g. i.
Cigares et cigarettes, le poids des cigarettes devant inclure le poids de l'enveloppe de papier.....	24	\$2 p. lb et 25 p. c.
Ciguë, graines et feuille de.....	24	Exempt.
Ciment calciné et non broyé.....	12	7½c. p. 100 lbs.
Ciment de Portland ou romain sera classé avec tous autres ciments à des taux spécifiques tel que prescrit ailleurs.		